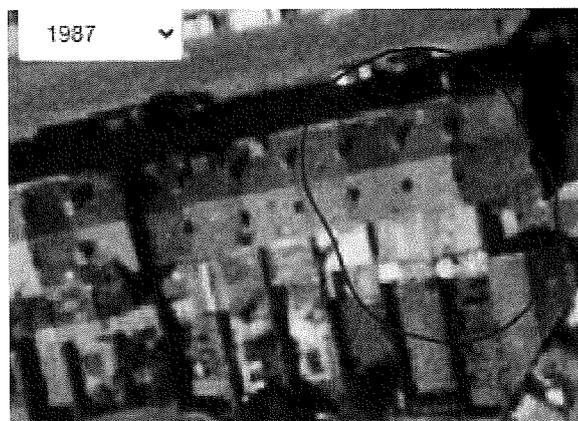


## Notaire Cecile FRANCOIS

**De:** URB Renseignements urbanistiques 275 / Stedenbouwkundige inlichtingen 275  
<URB.RU-SI.275@brucity.be>  
**Envoyé:** jeudi, février 22, 2024 9:29  
**À:** Notaire Cecile FRANCOIS  
**Objet:** RE: Notification renseignement urbanistique : Rue Reper-Vreven 38, 1020 Belgique\_(D)

Madame,

La description reprise dans les renseignements urbanistiques correspond au permis TP Laeken 1310 délivré le 24/10/1904, si vous désirez le consulter ou en obtenir copie, merci d'adresser un e-mail à [urb.archives@brucity.be](mailto:urb.archives@brucity.be). Le volume supplémentaire dont nous parlons dans nos renseignements urbanistiques concerne l'agrandissement de l'annexe qui, selon les photos aériennes du site photographique Bruciel, semble avoir été réalisé entre 1971 et 1987 sans permis d'urbanisme alors qu'un tel permis était nécessaire.



Afin de régulariser la situation, nous vous invitons à introduire un permis d'urbanisme.

Vous trouverez toutes les informations utiles via ce lien : <https://www.bruxelles.be/introduire-une-demande-de-permis-certificat-durbanisme>.

Nous utilisons le terme « notamment » car nous ne sommes pas en mesure de savoir dans le cadre des renseignements urbanistiques (Art 275 et suivants du CBAT) si d'autres infractions existent pour ce bien.

Cordialement,



### VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Développement urbain • Departement Stadsontwikkeling

Direction Permis et Renseignements urbanistiques

Directie Vergunningen en Stedenbouwkundige inlichtingen

T. +32 (0)2 279 29 29 – [urb.ru-si.275@brucity.be](mailto:urb.ru-si.275@brucity.be)

Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel

[www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be) • [www.brussel.be](http://www.brussel.be) • Suivez-nous sur les réseaux sociaux • Volg ons op social media

**De :** Notaire Cecile FRANCOIS <[cecile.francois@belnot.be](mailto:cecile.francois@belnot.be)>

**Envoyé :** lundi 19 février 2024 17:02

**À :** URB Renseignements urbanistiques 275 / Stedenbouwkundige inlichtingen 275 <[URB.RU-SI.275@brucity.be](mailto:URB.RU-SI.275@brucity.be)>

**Objet :** RE: Notification renseignement urbanistique : Rue Reper-Vreven 38, 1020 Belgique\_(D)

**ATTENTION:** Ce message provient de l'extérieur de i-CITY/BRUCITY. Ne cliquez sur les éventuels liens et pièces jointes que si vous avez confiance en l'expéditeur et êtes convaincu que le contenu est fiable. En cas de doute, faites suivre le mail à [security@brucity.be](mailto:security@brucity.be).

**OPGELET:** Deze e-mail is verzonden van buiten i-CITY/BRUCITY. Klik enkel links of bijlagen aan indien je de afzender vertrouwt en er zeker van bent dat de inhoud veilig is. In geval van twijfel, stuur de mail door naar [security@brucity.be](mailto:security@brucity.be).

Chère Madame,

Cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre courriel.

Pourriez-vous me préciser ce qu'est « notamment construction d'un volume supplémentaire en façade arrière » ?

De quoi s'agit-il ? que faut-il faire pour régulariser ?

Vous utilisez le terme « notamment ». Y aurait il autre chose ?

Bien à vous

Cécile FRANCOIS